Octobre 2000, „Mémoire 2000“.

AUTRICHE : UN COUP D'EPEE DANS L'EAU ?

LE PREMIER ROUND du combat opposant une partie des dirigeants européens à la droite national-populiste autrichienne a débouché sur un résultat en demi-teinte.

Les sanctions diplomatiques à l'encontre de l'Autriche, décidées par les 14 autres membres de l'UE, en février, lors de l'arrivée au pouvoir à Vienne d'une coalition entre les Conservateurs (ÖVP) et le « Parti de la Liberté » (FPÖ) du tribun xénophobe Jörg Haider, ont été levées en septembre.

Leur maintien était devenu impossible surtout à cause de l'effilochement du front des 14 : plusieurs pays, notamment la Grande-Bretagne et le Danemark, menacaient de rompre, sans plus attendre, l'isolement de l'Autriche, non pas par indulgence vis-à-vis de Haider, mais par rejet viscéral de ce qui paraissait être un pas supplémentaire vers l'abandon de la souveraineté nationale au sein de l'UE.

Si bien que les seuls vrais tenants des sanctions, la France, la Belgique (principalement les dirigeants francophones) et le gouvernement allemand (par loyauté vis-à-vis de la France et à contre-courant de l'opinion publique allemande), étaient eux aussi acculés à une stratégie de rechange, pour éviter une sortie en ordre dispersé.

C'est à quoi devait servir le rapport des « Trois Sages » (trois experts mandatés par les 14) sur l'Autriche. Mais leurs conclusions réduisaient encore plus la marge de manœuvre de la France. Ainsi les dits Sages estimaient que les sanctions avaient eu au début un effet bénéfique, en sensibilisant l'opinion européenne, en encourageant un sursaut de la société civile autrichienne (contre le FPÖ) et en encadrant le gouvernement autrichien ; mais que, par la suite, ces mêmes mesures avaient créé une crispation nationaliste en Autriche et étaient donc devenues « contre-productives ». Cette analyse rejoignait les positions des deux principaux partis d'opposition autrichiens, les Sociaux-Démocrates et les Verts, qui se plaignaient de voir leur audience entravée par la surenchère « patriotique » du gouvernement.

Néanmoins le Rapport des Sages comportait une très nette mise en garde à l'égard du FPÖ. Si le gouvernement — sous surveillance internationale — ne s'était permis aucune violation des « valeurs européennes », des dirigeants du FPÖ (hors gouvernement) avaient « encouragé la xénophobie », engendrant des « sentiments de peur » chez les immigrés. Ils avaient aussi « utilisé parfois des sous-entendus rappelant les expressions caractéristiques du national-socialisme » afin de « banaliser cette période ». Surtout, le ministre de la Justice, membre du FPÖ (et ancien avocat personnel de Haider), s'était montré réceptif à une proposition de Haider pour « criminaliser les opposants politiques lorsqu'ils critiquent le gouvernement ».

C'est à partir de cette constatation qu'on peut imaginer ce qui aurait pu arriver, si le gouvernement et le FPÖ n'avaient pas été mis sous observation de l'Europe. Paradoxalement, c'est le succès de cette pression, dans la mesure où elle a limité le champ de nuisance de Haider en l'écartant du gouvernement de Vienne, et en obligeant ce gouvernement à se conformer aux règles de bienséance européennes, qui a contribué à apaiser les craintes de l'opinion internationale et à délégitimer les sanctions. Est-ce à dire que leur levée laisse de nouveau le champs libre à Haider ?

Rien n'est moins sûr. Immédiatement après la levée des sanctions, Haider a pavoisé en se gaussant du « Waterloo du Napoléon de poche, Chirac ». Le gouvernement triomphait. Le chancelier, Wolfgang Schüssel, du ÖVP, ne craignant pas le ridicule, a même participé à un office religieux lors d'un pèlerinage catholique pour fêter l'événement.

Cela dit, la politique d'austérité douloureuse pratiquée par ce gouvernement est maintenant au centre de l'attention publique. D'autre part, s'il y a un vainqueur provisoire, c'est bien le chancelier conservateur Wolfgang Schüssel, qui a su profiter de la montée du chauvinisme face aux sanctions. Mais ces mêmes sanctions semblent avoir ancré dans une large part de la population la conviction qu'il fallait écarter Haider définitivement de la direction du pays.

La déclaration commune des 14, accompagnant la levée des sanctions, réaffirme leur méfiance et vigilance à l'encontre du FPÖ. Mais ce qu'on était en droit d'attendre, c'est-à-dire l'instauration d'un mécanisme de veille permanent à l'égard de gouvernements menaçant les fameuses « valeurs communes », n'est même pas esquissé.

De multiples obstacles persistent : la réforme des institutions de l'UE prônée par la présidence francaise de l'Union, pour préparer son élargissement à l'Est, butte sur de fortes résistances et intérêts contradictoires, notamment entre petits et grands pays membres ; l'introduction d'un nouveau mécanisme de contrôle supranational risque de plomber encore plus les tentatives d'accord. D'autre part, l'accès possible au pouvoir, dans le cadre de coalitions, de partis ressemblant partiellement au FPÖ (la banalisation ponctuelle et occasionnelle du nazisme en moins) dans plusieurs autres pays, dont l'Italie, rend le choix des mesures applicables au sein de l'UE encore plus compliqué que dans le cas autrichien. Finalement, le mérite de l'intransigeance initiale des dirigeants francais, notamment du président de la République, face au gouvernement autrichien, est aujourd'hui partiellement annulé par le discrédit qui frappe Jacques Chirac suite aux scandales politiques, et particulièrement la fraude électorale avérée à Paris.

Ainsi il faudra moins compter avec des stratégies de confinement diplomatique et plus avec la mobilisation persévérante des sociétés civiles européennes pour mener à bien ce qui s'annonce être une bataille de longue haleine contre les partis de type FPÖ.

Danny Leder, journaliste autrichien.

2000 :
ANNEE DE COMMEMORATION AU CONSERVATOIRE HISTORIQUE DU CAMP DE DRANCY

Après une journée consacrée aux enfants, le 26 mars dernier, le Conservatoire mène une grande action de dimension européenne, sous le titre "Europe de la mémoire". Objectif : fédérer autour d'une charte officielle divers organismes et associations concernés par l'enseignement de la Shoah et des principales tragédies du Continent européen. Le programme comprendra une mise en commun d'informations, des voyages et échanges scolaires, des séminaires de formation, enfin l'organisation d'un événement annuel.

La "Semaine de la Mémoire" sera la première manifestation organisée, bien sûr par l'initiateur du mouvement.

Chaque jour, du 23 au 29 octobre, se succéderont des événements allant d'expositions photographiques à des soirées de conteurs, de chants, des concerts, etc. Et le vendredi 27 octobre à 17 heures sera signée la charte "Europe de la Mémoire".

Mémoire 2000 participera à ces journées en présentant sur son stand les documents concernant son action éducative auprès des jeunes scolaires par le cinéma.

A tous ceux qui n'ont jamais fait le pèlerinage de Drancy, une recommandation : ne manquez pas d'y aller. Cette visite s'impose. Tous ceux que nous avons l'occasion d'emmener là-bas n'oublieront pas l'émotion intense qui se dégage de ces lieux, si proches de Paris et si pleins de souvenirs terribles.

Conservatoire Historique de Drancy
Cité de la Muette, 93700 Drancy.
Tél. 01 48 95 35 05.